

DELIBERATION : 2021-05-27

OBJET : Travaux et équipement de valorisation du musée de la minoterie de la Mure-Argens : plan de financement modificatif

L'an deux mil vingt et un et le vingt-huit septembre à dix-sept heures trente, salle polyvalente de Saint André les Alpes, s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « Sources de Lumière ».

Etaient présents : Les délégués

Allons :

IACOBBI Christophe

Allos :

PELLISSIER Stéphane
BIANCO Philippe

Angles :

BAC Aimé

Annot :

FENOUIL Jean
FALASHI Sandra
MAZZOLI Jean
RIGAULT Philippe

Barrême :

CHABAUD Jean-Louis
VIVICORSI Pierre-Louis

Beauvezer :

GARNIER Brice

Blieux :

COLLOMP Gérard

Braux :

Castellane :
VINCENT Jean-Marc
JONKER Nina
GOLE Jean-Paul

Castellet-les-Sausses :

CAMILLERI Claude

Chaudon-Norante :

RALL Evelyne

Clumanc :

VIALE Thierry

Colmars les Alpes :

SURLE-GIRIEUD Magali

Demandolx :

Entrevaux :

GUIBERT Lucas
CASPARI Hélène
FERAUD François

La Garde :

La Mure Argens :

DELSAUX Alain

La Palud sur Verdon :

BIZOT-GASTALDI Michèle

La Rochette :

Lambruisse :

MARTORANO Robert

Le Fugeret :

PESCE André

Méailles :

COULLET Alain

Moriez :

Peyroules :

CLUET Frédéric

Rougon :

AUDIBERT Jacques

Saint André les Alpes :

PRATO Serge
VACCAREZZA Francine
GIRAUD Sophie
GERIN-JEAN François

Saint Benoît :

LAUGIER Maurice

Saint Jacques :

CHAILLAN Alix

Saint Julien du Verdon :

COLLOMP Thierry

Saint Lions :

ISNARD Madeleine

Saint Pierre :

PATRICOLA Sauveur

Sausses :

Senez :

FORT Jean-Claude

Soleilhas :

LOMBARD Jean-Pierre

Tartonne :

Thorame-Basse :

BICHON Bruno

Thorame-Haute :

SGARAVIZZI Jean-Marie

Ubraye :

Val de Chavagne :

ONCINA Anabel

Vergons :

JOUBERT Martial

Villars-Colmars :

Absents représentés : M. LANTELME Michel ayant donné pouvoir à PELLISSIER Stéphane ; Mme COZZI Marion ayant donné pouvoir à Mme FALASHI Sandra ; M. GRAC Stéphane ayant donné pouvoir à M. PESCE André ; M. LIPERINI Bernard ayant donné pouvoir à M. VINCENT Jean-Marc ; Mme CHEVALLEY Emily ayant donné pouvoir à M. VINCENT Jean-Marc ; Mme TILLEMANN Line ayant donné pouvoir à Mme JONKER Nina ; M. MARANGES Philippe ayant donné pouvoir à Mme JONKER Nina ; M. BARBAROUX Christophe ayant donné pouvoir à Mme SURLE-GIRIEUD Magali ; M. MANGIAPIA Christophe ayant donné pouvoir à M. LAUGIER Maurice ; M. DROGOU Claude ayant donné pouvoir à M. CAMILLERI Claude ; M. DURAND Gilles suppléé par M. FORT Jean-Claude ; M. OTTO-BRUC Thierry suppléé par M. SGARAVIZZI Jean-Marie ;

Absents excusés : M. COTTON Daniel ; M. LAUGIER Joël ; Mme PONS-BERTAINA Viviane ; M. DAGONNEAU Frank ; M. SILVY Jean-Louis ; M. ROUSTAN Claude ; M. ROUX Laurent

Secrétaire de séance : M. JOUBERT Martial

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer

Objet : Travaux et équipement de valorisation du musée de la minoterie de la Mure-Argens : plan de financement modificatif

Exposé

Par délibération 2018-07-39 du 24 septembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les demandes de subvention auprès de l'Europe et de la Région SUD Provence Alpes Côte-d'Azur pour assurer une seconde tranche de travaux sur le Musée de la Minoterie, à savoir :

- La rénovation de la toiture en face sud pour garantir l'étanchéité du bâtiment et la bonne conservation des machines qui sont dessous ;
- La finalisation de la Salle du R + 2, pour l'instant laissée brut de second œuvre, à aménager et équiper pour en faire une salle de diffusion culturelle ;
- La finalisation de l'amélioration qualitative des extérieurs et de leur mise aux normes en matière d'accès et d'éclairage.

Par délibération 2019-03-20 du 16 avril 2019, le Conseil communautaire a approuvé une première modification du plan de financement initial puisque la Région sollicité comme co-financeur a confirmé son intervention uniquement sur deux des trois tranches prévues à savoir, la rénovation de la toiture et l'aménagement des abords extérieurs, jugés prioritaires.

L'architecte Benoit Séjourné a été retenu pour accompagner la Communauté de Communes dans la mission de maîtrise d'œuvre de cette opération actuellement en cours.

Suite au comité de pilotage du 13 juillet 2021, la présentation de l'avant-projet détaillé a mis en avant un coût total prévisionnel des travaux plus important notamment sur la tranche relative aux aménagements extérieurs.

A ce titre, il a été proposé à la Communauté de Communes l'opportunité d'une rallonge de subvention à la subvention européenne FEDER initiale afin de pouvoir réaliser la totalité de l'opération telle que prévue dans l'avant-projet détaillé.

Plan de financement prévisionnel initial

Dépenses H.T.....280 000,00 €

Recettes H.T.....280 000,00 €

Dont :

- Subvention Conseil Régional.....78 570,00 €
- Subvention Europe FEDER.....112,000,00 €
- Autofinancement.....89 430,00 €

Nouveau plan de financement prévisionnel

Dépenses H.T.....335 269,00 €

Recettes H.T.....335 269,00 €

Dont :

- Subvention Conseil Régional.....78 570,00 €
- Subvention Europe FEDER.....165 000,00 €
- Autofinancement.....91 699,00 €

L'impact de cette modification sur l'autofinancement de la Communauté de Communes se chiffre à 2 269 € HT, pour une augmentation de l'enveloppe « travaux » de 55 269 € HT.

Décision

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **D'APPROUVER** le plan de financement modificatif de cette opération ;
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à signer l'avenant modificatif à la convention attributive de subvention FEDER ainsi que tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Cette décision est adoptée à l'unanimité
Fait et délibéré à Saint André les Alpes,
Le 28 septembre 2021
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Maurice LAUGIER", is written over a horizontal line.

Maurice LAUGIER

